

Approuvé



Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants, tenue le mardi 21 mars 2023, à 19h00, dans la grande salle de l'école.

Personnes présentes lors de cette assemblée :

Olivia Lafontaine, représentante des parents et présidente

Émilie Moisan-De Serres, représentante des parents et vice-présidente

Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant

Mathieu Bujold, représentant au comité de parents

Jacinthe Legault, représentante du personnel enseignant

Myriam Martin, représentante du service de garde

Simon Melançon, parent substitut

Denis Royer, parent substitut

Louise Roberge-Lemieux, directrice

Emmanuelle Goyette, directrice adjointe

Andréanne Bergeron, secrétaire

Personnes absentes lors de cette assemblée :

Virginie Guilbert-Couture, représentante des parents

Emmanuel Bouchard, représentant des parents

Serge Dufour, représentant du personnel de soutien

Bloc ouverture

1. Ouverture de la séance

Madame Olivia Lafontaine souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 19h08.

2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Olivia Lafontaine nous informe qu'il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-38

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Legault et madame Émilie Moisan-De Serres et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

BLOC OUVERTURE

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Vérification du quorum
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 février 2023
- 5. Suivi du procès-verbal de la séance du 21 février 2023
- 6. Période de questions du public
- 7. Invités spéciaux (s'il y a lieu)

BLOC DÉCISION ET CONSULTATION

- 8. Rentrée progressive du préscolaire
- 9. Projet éducatif :
- Présentation des projets de sondages
- Présentation du calendrier des rencontres du comité de travail
- Orientation pour la composition du comité de pilotage et manifestation d'intérêt
- 10. Comité de travail pour la semaine de sensibilisation de sécurité routière et date de rencontre

BLOC INFORMATION

- 11. Rapport de la présidente
- 12. Rapport de la directrice
- 13. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents
- 14. Questions des membres
- 15. Date et heure de la prochaine séance régulière : 16 mai
- 16. Levée de la séance

4. Adoption des procès-verbaux des séances du 21 février

Une coquille a été soulevée dans le point de la sécurité routière. Le procès-verbal peut être adopté et la modification sera faite.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-39

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Bujold et appuyé par madame Anabel Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal de la séance du 21 février 2023.

Le procès-verbal du 21 février 2023 est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

PROPOSITION PRINCIPALE

5. Suivi aux procès-verbaux des séances du 21 février

Photo scolaire 2023-2024: La direction confirme que ce sera Marthe Fortin qui aura la charge de la photographie scolaire pour l'an prochain. Les dates ont été ciblées pour les photos. Elle peut donner un atelier de photographie, photo de finissants et forfaits.

6. Période de questions du public

Il n'y a pas de question.

7. Invités spéciaux

Madame Mylène Renaud fait un suivi des projets de l'OPP. Elle annonce qu'il y aura une fête multiculturelle au mois de mai pour célébrer la diversité de la clientèle de l'école. Les familles seront invitées à se rassembler dans la cour d'école en collaboration avec la communauté du quartier St-Ursule. L'OPP cherche des parents issus de la diversité pour les inclure ultérieurement dans l'OPP et il faut ficeler l'animation pour l'après-midi. Madame Renaud demande si l'école a des verres ou des bols réutilisables dans l'optique de faire une fête zéro déchet. Elle demande également si l'animation peut être faite par les jeunes du 3° cycle fréquentant le service de garde de l'école.

Bloc consultation et décision

8. Rentrée progressive du préscolaire

Madame Louise Roberge-Lemieux présente la directive pour l'entrée progressive du préscolaire. En mai, elle présentera les modalités d'application pour la rentrée 2023-2024. L'équipe du préscolaire sera rencontrée en avril pour évaluer la façon de vivre la rentrée progressive. Monsieur Mathieu Bujold demande s'il s'agit de la même formule que cette année. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que oui et que la directive suggère que ce soit ça dorénavant pour les prochaines années.

9. Projet éducatif

Présentation des projets de sondages

Madame Louise présente les étapes qui ont mené à la création des deux sondages qui aideront le comité à travailler sur le projet éducatif. Les parents et les élèves ont jusqu'au 21 avril pour compléter le sondage.

Sondage aux parents: Madame Louise Roberge-Lemieux présente le sondage qui sera transmis aux parents et demande l'opinion du conseil. Les membres donnent leur avis. Une discussion s'en suit sur les quatre valeurs sélectionnées, de la recherche d'aide lorsque les élèves vivent des situations problématiques à l'école et de la vie scolaire à l'École des Cœurs-Vaillants.

Monsieur Mathieu Bujold demande si ces données resteront confidentielles. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que oui.

Madame Olivia Lafontaine souligne qu'il n'est pas question de la littératie et de la numératie dans le sondage. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'il s'agit du volet pédagogique (réussite des élèves) et que ce volet sera dans le plan d'action monté par l'équipe-école. Madame Olivia Lafontaine partage qu'elle y voyait une opportunité de demander quelle était la vision des parents pour l'école (par exemple le projet entrepreneurial).

Sondage aux élèves : Madame Louise présente le sondage qui sera rempli par les élèves à l'école. Les élèves du 2^e et 3^e cycle le rempliront de manière électronique, les élèves du 1^{er} cycle auront une version papier et des questions réduites. Elle demande l'opinion des membres du conseil. Monsieur Simon Melançon et monsieur Mathieu Bujold rappellent l'importance de formuler les questions avec des « mots d'enfants. » Les membres s'expriment sur les questions portant sur le respect et la sécurité pendant les récréations et au service de garde. Il est également question de la vision de l'intimidation (difficultés vécues sur la cour d'école), de la fierté / amour envers l'école.

Présentation du calendrier des rencontres du comité de travail :

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le projet de calendrier pour les séances de travail. Il y aura des séances hybrides et à distance à différents moments de la journée. Elle annonce aussi que le PEVR est presque terminé, on pourra vous donner des éléments pour guider nos réflexions. Madame Olivia Lafontaine demande si le comité pédagogique sera composé de plus de personnes que le comité de pilotage. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'il devra être représentatif des différents niveaux. Elle invite tous ceux et celles qui veulent s'impliquer dans le comité de pilotage à le faire. Tout le monde présent au Conseil d'établissement est au courant des dossiers depuis le début de l'année scolaire.

Monsieur Mathieu Bujold, Madame Émilie Moisan-De Serres et monsieur Simon Melançon sont intéressés, mais auront probablement quelques moments d'indisponibilités selon le calendrier.

Orientation pour la composition du comité de pilotage et manifestation d'intérêt

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les orientations du comité. Madame Émilie Moisan-De Serres demande si l'invitation peut être envoyée à tous les parents du Conseil d'établissement. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que l'invitation peut être envoyée à tous (même avec des absences) afin qu'ils et elles puissent signifier leur intérêt. Monsieur Mathieu Bujold demande si l'invitation peut également être envoyée aux parents de l'OPP. Madame Olivia Lafontaine répond que les parents de l'OPP ne semblaient pas trop au courant de ce qu'est un Projet éducatif. Elle ajoute que madame Mylène Renaud lui a signifié qu'elle n'était pas disponible pour travailler sur le nouveau Projet éducatif. Madame Louise Roberge-Lemieux suggère que le Conseil d'établissement puisse prendre l'opinion de l'OPP et de lui partager l'état des travaux.

10. Sécurité routière

Madame Louise Roberge-Lemieux rappelle que la semaine de sensibilisation à la sécurité routière sera la première semaine de mai et aura pour thème « marchons vert l'école ». L'école a reçu un chapiteau qui pourrait être utilisé pour accueillir les parents et les enfants lors de la dernière journée. Il avait été question de distribuer des bandes réfléchissantes à velcro et de capsules vidéos à la dernière séance.

Madame Émilie Moisan-De Serres se propose pour chercher des bandes réfléchissantes, madame Louise Roberge-Lemieux ajoute que l'école a le budget pour une bande par élève et que les vidéastes du service de garde pourraient être compensés. Madame Myriam Martin répond que l'équipe du service de garde fera des vidéos rapides et efficaces, souhaitant aussi impliquer les enfants brigadiers. Elle ajoute également que chaque capsule ciblera un comportement par jour.

Monsieur Mathieu Bujold souligne que les lignes au sol sur la rue de Liège sont déjà disparues et qu'il pourrait être demandé à la ville de les refaire avant mai. Monsieur Simon Melançon ajoute que les enfants auront probablement sortis les vélos à ce moment.

Bloc information

11. Rapport de la présidente

Aucune communication n'a été reçue.

12. Rapport de la directrice

Madame Louise Roberge-Lemieux invite monsieur Bujold à partager une nouvelle : il participera au Grand défi Pierre-Lavoie ce printemps avec son travail. Il rappelle la mission du Grand défi et partage que son équipe parrainera l'école l'École Cœur-Vaillant. Il explique que tous les fonds amassés au-delà des frais d'inscription pourront mettre en place un projet structurant qui pourra être mis en place cet automne.

Madame Louise Roberge-Lemieux poursuit en annonça l'activité cabane à sucre le 23 mars en après-midi au parc Raymond de Rosa. Il y aura également un déjeuner à l'érable au club des petits déjeuners le 18 avril pour les familles nouvellement arrivantes. Elle annonce que Primaire en spectacle aura lieu le 28 avril en après-midi pour les élèves et en soirée pour les

parents. La 3e édition du Salon du livre de l'École Cœur-Vaillant aura lieu le 25 mai et les parents seront invités à voir les kiosques des élèves-auteurs. Elle poursuit en annonçant que 3 classes (deux de 4e et une de 5e) présenteront leurs pièces de théâtre à l'école à la fin du mois de mai / début du mois de juin. Elle conclut en faisant un suivi du projet Agrécole, l'étape de l'entrevue est terminée et la réponse sera reçue le 6 avril.

Madame Emmanuelle Goyette poursuit en parlant du projet de classe extérieure. Le comité a rencontré madame Émilie Sirois, kinésiologue, qui a présenté des options de classes extérieures. Ce sera plutôt un endroit d'apprentissage extérieur plutôt qu'une classe de l'intérieur qu'on sort sur la cour.

Monsieur Simon Melançon demande s'il y aura un aménagement physique permanent. Madame Emmanuelle Goyette répond que oui. Le comité pense à différents aménagements qui conviendront aussi pour le service de garde (rochers, bio de bois, etc.). Madame Louise Roberge-Lemieux ajoute que madame Émilie Sirois a des contacts pour les rangements à vélos.

Madame Andréanne Bergeron fait un retour sur la compétition de robotique et annonce que les élèves du parascolaire ont été invités à visiter l'usine Robotiq située à Saint-Nicolas.

Madame Émilie Moisan-De Serres souligne la participation des élèves de 4° année aux jeux mathématiques par l'AQJM. C'était une belle expérience à vivre.

13. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents

Monsieur Mathieu Bujold fait un retour sur la rencontre du 15 mars où il y a eu 2 consultations :

La première consultation portait sur les services complémentaires au préscolaire-primaire. La deuxième consultation portait sur le PEVR. Le comité a travaillé fort pendant l'année et les valeurs choisies (collaboration, communication, bienveillance, équité, performance et créativité) se collent à celles de la Loi sur l'instruction publique. Il sera question des nouveaux indicateurs de performance lors des prochaines rencontres.

Monsieur Bujold partage également que le PEVR permet de mettre à jour les secteurs économiques, les données sur les élèves EHDAA et les personnes immigrantes de première génération. Il a aussi été question de la réussite et de l'environnement scolaire et physique. Pour la problématique du manque de place dans les écoles, le Centre de services souhaite mettre en place un plan directeur et plan pour rénover les écoles. D'ailleurs, l'agrandissement de l'École Saint-Yves servira de projet pilote pour le nouveau mobilier.

Il ajoute qu'il a été question de l'utilisation des écrans, le comité de parents souhaite rédiger une proposition à soumettre au conseil d'administration. Le PEVR souhaite encadrer l'utilisation des écrans selon les nouvelles données. Le CSS a l'intention d'offrir des outils, mais ne pense pas imposer de restrictions pour le moment. Il poursuit en parlant de la pénurie de main-d'œuvre (dont les services de garde sont principalement touchés), un plan de match sera déposé au Conseil d'administration du CSS l'année prochaine.

Il y aura des élections au conseil d'administration du Centre de services pour certains secteurs. La semaine de la reconnaissance parentale aura lieu du 28 mai au 3 juin prochain. Le conseil a jusqu'au 15 avril pour proposer des personnes inspirantes.

Madame Olivia Lafontaine ajoute qu'une convocation a été envoyée aux présidents des conseils d'établissement.

14. Questions des membres

Madame Jacinthe Legault demande s'il est possible de tenir la séance du Conseil d'établissement prévue le 13 juin à un autre moment, puisqu'il y a une assemblée du personnel la même journée. Madame Louise Roberge-Lemieux propose le 7 ou le 12 juin. Tout le monde accepte le mercredi 7 juin.

Monsieur Mathieu Bujold demande si les informations du point Rapport du comité de parents sont adéquates en fonction du temps accordé. Madame Olivia Lafontaine propose de passer de 5 à 10 minutes pour être plus réaliste et c'est accepté.

Madame Jacinthe Legault demande si les membres avaient eu des échos des parents sur la grille-matières de l'année prochaine. Monsieur Mathieu Bujold répond que oui, les réponses sont positives.

Madame Anabel Bujold demande aux parents s'ils aimeraient que le bulletin de leur(s) enfant(s) leur soit transmis par papier. Elle trouve que les résultats ne sont pas concrets pour ses élèves. Monsieur Denis Royer répond qu'il aime pouvoir l'imprimer et montrer les traces concrètes à ses enfants. Mesdames Myriam Martin et Émilie Moisan-De Serres partagent qu'elles le regardent électroniquement avec leur(s) enfant(s), mais qu'elles prennent le temps de regarder et s'y référer. Monsieur Simon Melançon partage qu'il passe tout droit quand le bulletin est déposé sur MozaïkPortail, qu'il l'aurait vu plus vite en papier.

Monsieur Denis Royer suggère d'écrire un commentaire ou une note à la main si les bulletins reviennent en papier. Madame Émilie Moisan-De Serres partage que papier ou non, elle apprécierait un petit mot personnalisé puisque des notes restent des notes. Monsieur Mathieu Bujold souligne l'aspect de fierté d'apporter son bulletin à son parent et non pas l'inverse. Madame Anabel Bujold ajoute que c'est l'enfant qui a travaillé pour, il aurait la fierté d'apporter le fruit de ses efforts.

15. Date et heure de la prochaine séance régulière : 16 mai

Rappel du changement du 7 juin.

16. Levée de la séance

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-40

IL EST PROPOSÉ par Jacinthe Legault et appuyé par Anabel Bujold et RÉSOLU UNANIMEMENT de lever l'assemblée à 21h16.

Olivia Lafontaine

Louise Roberge-Lemieux

Présidente Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
CE-23/22-38	2023-03-21	Adoption de l'ordre du jour
CE-23/22-39	2023-03-21	Adoption du procès-verbal du 21 février
CE-23/22-40	2023-03-21	Adoption de la levée de la séance